



Procès Verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 28 octobre 2022

Mot d'accueil de la Présidente

Guylaine remercie la présence de tous. Tout le monde connaît Guylaine et Valérie
Nous excusons Michèle Marchand, Adjointe, qui devait être présente mais a un empêchement de dernière minute.
Seule, la professeur d'Anglais de l'activité « Coffee Morning » est présente.

Ouverture de la Séance à 20h30

Le quorum est atteint : 1/10^{ème} de 214 familles
25 votants (2 membres du CA, 9 adhérentes et 14 pouvoirs)
Nous comptons également un accompagnateur (invité)

Présentation du rapport moral 2021-2022

Nous remercions la municipalité du prêt des salles hebdomadaires (26 créneaux) et rappelons qu'elles peuvent être réquisitionnées pour tout événement communal ou location payante
Guylaine lit et commente la présentation écrite (en annexe), distribuée à l'arrivée

Il faut lire Saison 2021/2022 et saison 2022/2023 (au lieu de 2020/2021 et 2021/2022)

C'était 182 familles qui représentaient 220 inscriptions (172 Ecoflantais et 48 hors commune) la saison passée.

Cette saison, avec 5 nouvelles activités à faible effectif que nous maintenons, le nombre d'inscriptions est assez semblable à l'année passée, sauf en Zumba (x2) et en Modern'Jazz (-8, que nous retrouvons dans la nouvelle activité de Classique pour enfants).

Le créneau de Renforcement Musculaire a été supprimé (seulement 2 inscrits)

La Relaxation, proposée sur 2 créneaux, ne se fait que sur un seul, le mardi.

La Gym sur chaise proposée sur 2 créneaux, est dispensée seulement le mercredi.

Quelques statistiques :

Sur les 83 nouveaux adhérents de la saison 2021/2022 ; 34 n'ont pas renouvelé leur adhésion (dont 12 Modern'Jazz et 12 Fitness). Les motifs ne sont pas expliqués. A ce jour nous ne relançons pas !

Nous comptons 66 nouveaux adhérents à cette date. Il y a eu beaucoup d'essai pendant les 2 premières semaines (Yoga, Zumba, Fitness).

Le rapport moral est approuvé l'unanimité.

Présentation du bilan financier et budget prévisionnel 2022/2023

Bilan 2021/2022

Guylaine présente les tableaux et rappelle que les prof ont été payé normalement car tous les cours ont été dispensés mais que les cotisations des adhérents ont été minorés pour compenser l'année incomplète. Pour l'assurance et la sacem, des réductions ont été obtenues

Prévisionnel 2022/2023

Le coût téléphones fixe et mobile/internet semble élevé, remarque une adhérente. Nous nous engageons à faire une demande de révision des contrats.

Le déficit devrait être moindre. La subvention municipale diminue et nous participons au forum obligatoire pour ne pas avoir de pénalité

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

Validation de la cotisation 2022-2023

Nous proposons de maintenir à 15 €, la cotisation familiale.

Nous expliquons qu'il est plus facile d'augmenter l'adhésion/activités (5€ cette saison) que la cotisation à 17 € par exemple.

Le montant est approuvé à l'unanimité

Informations :

- Organisation des représentations de fin de saison :

C'est la prof de Modern'Jazz qui est demandeuse d'un spectacle avec les danseuses

Aucune famille n'est présente, aujourd'hui.

Si les parents ne s'investissent pas pour aider à l'organisation, les représentations n'auront pas lieu.

L'assemblée suggère de faire appel à tous les adhérents – Mais cette option n'est pas retenue-

- Tarifs des cours multiples :

En début de saison, nous avons eu des demandes d'alterner le cours de la même discipline sur 2 jours différents et sur 2 semaines (paiement de 30 séances réparties une semaine sur 2 soit le lundi ou le jeudi en yoga, par exemple).

Les administratrices proposent une inscription aux 2 séances avec une réduction de 50% sur la 2^e séance.

Après débat, l'Assemblée refuse cette solution : le règlement des 2 séances est dû pour être comptabilisé dans l'effectif (liste) et être assuré.

- Demande des adhérents : boîte aux lettres ACPL au bourg ?

La Boîte aux lettres de l'Association se trouve au siège Social à Eventard-Ecouflant.

- Nous acceptons toujours un éventuel essai avant inscription. Quelques règlements sont attendus suite à erreur de montant ou inscription tardives.

Suite à une question, nous interrogerons notre assurance pour la couverture des participants à l'essai ou non à jour de cotisation.

- Guylaine rappelle que beaucoup de lundi en mai 2023, sont fériés et que les rattrapages des cours commencent !

Présentation des nouvelles candidatures et élection du Conseil d'Administration

Il n'y a pas de nouvelle candidature

Depuis la dernière assemblée Générale, chaque mandat ne dure qu'un an.

Donc Valérie et Guylaine sont sortantes et se représentent.

Le vote a lieu à main levée. Guylaine et Valérie sont reconduites dans leur fonction à l'unanimité.

Guylaine, la Présidente, clôture l'Assemblée à 21h45.

Nous partageons biscuits et jus de fruits.